

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Compte rendu de la réunion générale des clubs Du Samedi 22 Octobre 2016 – BOBIGNY

Les représentants des associations sont accueillis au siège de l'Ufolep 93 de Bobigny par un café. Après les souhaits de bienvenue, J. ROUAULT responsable de la CTR ouvre la réunion et remercie Robert TURGIS.

Commission technique régionale

Présents: Joseph ROUAULT, Pierre LEBIGRE, Jean Paul TRAVAILLE, Jean Claude LEGALOUDEC
Excusé (e) : Mme Isabelle BONNET, Raymond PELE, Daniel LEGLEVIC.

Clubs présents:

Mme BADET Sylvie ESGL 93, Mme CHABOT MCO 77, Mme REGULIER Evelyne ESG 95, DEROUBAIX Dominique ACCTB SEVRAN /CTD 93 93, ROY Patrick ES STAINS / CTD 93, CRUVELLIER Stéphane TAC 77/CTD 77, BOISTEL Thomas Team HBS/CTD77, CHABOT Philippe MCO/CTD 77, GUFFROY Benoit ASBESSANCOURT /CTD 95, Jean Paul LEGRIX OSNY 95.

1- Ouverture de la séance par M. ROUAULT, responsable de la CTR.

Souhaits de bienvenue

Remerciements à Monsieur Robert TURGIS délégué du comité de la Seine Saint Denis d'avoir permis la réunion générale dans les locaux du comité .

Donne lecture de l'ordre du jour.

2 - Rapport moral des activités cyclistes saison 2015 – 2016 présenté par Joseph ROUAULT,

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Merci d'avoir consacré une matinée de votre temps libre pour assister à cette réunion générale des clubs qui clôture officiellement la saison sportive 2015 – 2016.

Traditionnellement le rapport moral présenté par le « président ou responsable » d'une association lors de l'assemblée générale ou d'une réunion générale de clubs a pour objectif de rappel sur :

- ✚ Les valeurs de l'association
- ✚ Les rapports avec l'environnement
- ✚ Le déroulement des activités
- ✚ Les relations avec l'ensemble des adhérents
- ✚ La reconnaissance des bénévoles
- ✚ Les projets.

La Commission Technique Régionale des activités cyclistes n'est pas une association en soit. Néanmoins, son principe de fonctionnement en est similaire au même titre que celui des commissions techniques départementales de vos comités d'origines.

Les deux premiers points sont étroitement liés. Il serait déplacé de ma part de vous faire un rappel sur ce qui caractérise L' UFOLEP sa définition, sa raison d'être, ses modalités fonctionnement.

La commission Technique régionale dépend statutairement du comité Régional UFOLEP avec lequel elle

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

entretien de très bonnes relations. Elle est reconnue et appréciée, la présence sur les manifestations officielles de Monsieur Lionel CASSE, Président du comité régional UFOLEP le démontre.

Elle a pour objectif de coordonner les activités cyclistes en région Ile de France. Rôle particulièrement complexe contenu de la liberté d'action dans les différents comités départementaux. Cette liberté légitime certes, de gestion et d'organisation de l'activité, nécessite réflexion et prise de conscience de ces diversités qui font l'objet d'incompréhension de la part des cycloportifs franciliens.

La coordination se traduit par l'élaboration d'une « compilation » des épreuves organisées dans les comités départementaux, les programmations et gestions des championnats : Cyclo- Cross -Cycloport – Contre la Montre, la centralisation et diffusion des résultats, le suivi des cycloportifs, l'élaboration des statistiques, la diffusion de l'information via le site internet. Toutes ces tâches sont abordées lors des réunions mensuelles.

Toutes ces actions ne pourraient être réalisées sans le concours des différents acteurs :

Le comité régional UFOLEP d'ILE de France,

Les agents du développement du comité régional en charge du suivi des informations

Les comités départementaux, les commissions techniques départementales

Les responsables et bénévoles des clubs ou associations qui contribuent à l'activité en région

Les responsables des clubs ou comité support des Championnats :

- ✚ Le club de Melun Cycliste Organisation support du championnat Régional de Cyclo –cross
- ✚ Le club de Saint Cyr Jouarre – support du régional cycloport
- ✚ Le comité des Hauts de Seine – support du championnat régional du contre la montre

Les membres de la CTR pour leur disponibilité et assiduité aux réunions de travail.

Enfin, une mention toute particulière pour Monsieur Robert TURGIS, délégué départemental du comité de la Seine Saint Denis, pour sa disponibilité et l'accueil qui nous est réservé à chacune des réunions.

A chacune d'entre elles, à chacun d'entre eux, j'adresse mes sincères remerciements.

Force est de constater que tous les efforts consentis par tous ces acteurs n'ont pas réussi à enrayer l'inéluctable perte des licenciés. Les décisions prises en commun il y a de ça deux ans dans cette même salle, n'ont pas été mises en application. Chacun s'en est retourné dans son comité d'origine persuadé que la mise en œuvre était impossible.

Les propos contenus dans le rapport moral de la saison 2014 -2015 je cite :

« ... Des nouvelles dispositions s'imposent :

Concertation dans l'élaboration des calendriers, je souhaite que les organisateurs se contactent pour éviter tout doublon d'organisation notamment pour les organisations hors de leur comité d'origine. Une invitation aux réunions du calendrier serait un plus.

Co- organisation pour redynamiser les épreuves dites à étapes.

Revoir le principe d'organisation du championnat régional susceptible de motiver les clubs à le prendre en charge.

Evitons de faire marche arrière, parlons le même langage dans les différentes CTD, appliquons les mêmes règles et tout ira mieux. Seule la mutualisation nous permettra de résoudre ces difficultés. Il en va de l'avenir du cycloport UFOLEP en Ile de France.

Peine perdue, une fois encore nous n'avons pas été entendus, seul le principe d'organisation du championnat régional a été mis en œuvre. Cette nouvelle modalité semble satisfaire les clubs organisateurs. Elle sera reconduite pour tous les championnats régionaux.

Le résultat de cette résistance au changement est sans appel, une nouvelle perte de licenciés, d'épreuves, de participants aux divers championnats départementaux et régionaux.

- ✚ Championnat régional cyclo- cross : Moins 33 adultes / - 4 jeunes.
- ✚ Championnat régional cycloport : - 91 adultes / - 2 jeunes
- ✚ Championnat régional du contre la montre : - 33 adultes / jeunes idem que la saison précédente.

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

L'investissement des clubs, des comités, des bénévoles, la qualité des organisations méritaient un meilleur sort. Je vous fais grâce des difficultés relationnelles survenues la veille du championnat régional avec certains cycloportifs peu scrupuleux des valeurs ufolépiennes.

Vous conviendrez, j'en suis persuadé que la concertation, la mutualisation sont devenues des actions incontournables pour pérenniser les activités cyclistes à l'UFOLEP en région Ile de France. Contrairement aux idées reçues de certain dirigeant de club, la commission technique régionale n'est pas dans l'auto-satisfaction bien au contraire, elle ne se satisfait pas non plus de cette situation d'autant qu'elle n'en est pas la responsable.

Consciente des difficultés, elle a élaboré un projet de fonctionnement commun à toutes les CTD en charge des activités cyclistes. Ce projet a été soumis au comité régional UFOLEP d'Ile de France du jeudi 13 octobre 2016. Il se décompose comme suit (correspondance adressée) :

La pratique du cycloport UFOLEP en région Ile de France me semble en péril, baisse des encartés, baisse des organisations, moins de participants aux épreuves dans certains comités. Il est urgent des prendre des mesures en région ILE DE France pour :

- Eviter la fuite des associations ou clubs vers les fédérations FFC cyclisme loisir ou FSGT
- Maintenir les effectifs
- Encourager les organisateurs à perpétrer les épreuves sur route et cross.
- Accueillir les nouveaux pratiquants.

La région Ile de France à la particularité de proposer une pratique du « cyclisme loisir » par trois fédérations : UFOLEP : calendrier départemental - FSGT : Calendrier Régional - FFC Pass' cyclisme : calendrier Régional.

Les catégories de valeurs sont sensiblement les mêmes, les distances en fonction des catégories identiques Ce qui diffère :

- ✚ Le nombre d'épreuves proposées.

Départements	UFOLEP	FFC Pass'	FSGT	FFC3ème	TOTAL
75					
77	20	48	1	5	74
78	6	8	16	5	35
91	13	4	15	5	37
92	4	3	1	4	12
93	4	6	5	3	18
94	1	2		1	4
95	20	15		6	41
TOTAL	68	86	38	29	184

- ✚ Le nombre des participants principalement dans les épreuves proposées par la FFC Pass' cyclisme.

- ✚ L'accueil des licenciés hors fédérations : la FFC qui propose à ce jour une carte à la journée
La FSGT accueil tous les licenciés
UFOLEP : aucune possibilité d'accueil.

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Proposition pour sauvegarder la pratique UFOLEP en région Ile de France

- ✚ Une réglementation unique pour toutes les commissions techniques départementales cyclosporport en uniformisant les modalités de changement de catégorie : montée, descente, attribution des points de pénalité.
- ✚ Edition et diffusion d'un calendrier unique en veillant lors de son élaboration de ne pas mettre en concurrence deux épreuves. Exemple : Essonne – Sud Seine et Marne, Nord Seine et Marne – Seine Saint Denis.
- ✚ Limiter à deux épreuves réservées aux 1^{res} catégories par jour de course.
- ✚ Protéger les épreuves spécifiques pour les 1ères catégories (une seule organisation en région ile de France le jour de ce type d'épreuve)
- ✚ Mutualiser l'organisation d'épreuve phare en région
- ✚ Donner la possibilité à la CTR cyclosporport de centraliser les résultats pour améliorer le suivi des cycloportifs et leur classification en octroyant au préposé un code d'accès au fichier gest de la commission nationale. En cas de changement de catégorie l'édition de la carte cyclo sport reste à la charge de son comité d'origine ou de sa CTD.
- ✚ Uniformiser les catégories de valeurs des fédérations en région Ile de France
- ✚ Intervenir auprès de la commission technique nationale pour permettre de modifier la catégorie d'accueil de licencié FFC Pass' cyclisme D1, accueil en 1^{ère} catégorie UFOLEP et non en 2^{ème} comme le prévoit le règlement national

Catégorie FFC	Classé en UFOLEP	Caté FSGT	UFOLEP
3 ^{ème} catégorie 50 Pts et moins	1 ^{ère}		
Pass' cyclisme open	1 ^{ère}		1 ^{ère}
Pass' cyclisme D1	1 ^{ère}	2 ^{èm} – 1 ^{ère}	1 ^{ère}
Pass' cyclisme D2	2 ^{ème}		
Pass'cyclisme D3	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3
Pass'cyclisme D4	3 ^{ème} classifié en 4 sur avis de la ctd en fonction des résultats sportifs		
Junior Pass' cyclisme 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	2 ^{ème}	5- 4	3 ^{ème}
Junior Pass' cyclisme Open 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	1		
JUNIOR FFC	1 ^{ère}		

- ✚ Donner la possibilité à tous les comités UFOLEP franciliens l'accueil des licenciés des autres fédérations - licence à la journée – PASS CYCLO UFOLEP. Trouver les modalités de mise en œuvre et d'application en matière d'assurance **Cette mesure me semble indispensable au niveau régional.**

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

L'ensemble de ces propositions, je cite le comité régional « pleines de bon sens », a été validé à l'exception de l'accueil des licenciés des autres fédérations y compris le Pass' cyclo UFOLEP ou tout autre principe d'accueil carte à la journée par exemple. Motif évoqué par les membres du comité : l'expérimentation de cette formule d'accueil dans des comités de province ont conduit à la « fuite » des licenciés UFOLEPIEN vers d'autres fédérations.

La commission technique nationale des activités cyclistes a également été informée du projet. Son responsable Monsieur Daniel Manuel a émis un avis favorable à la classification des nouveaux licenciés titulaires d'une licence Pass' cyclisme D1 en 1^{ère} catégorie UFOLEP et non pas en 2^{ème} catégorie comme le prévoit le règlement national. Cette mesure a validité pour tous les comités départementaux franciliens. Par ailleurs, un code d'accès au logiciel « GEST CARTE » permettra à Pierre LEBIGRE en charge de la centralisation des résultats la gestion des points marqués par les concurrents sur les épreuves. En cas de changement de catégorie, la carte de compétiteur reste de la compétence des seuls comités.

Persuadés de la nécessité de ces mesures il nous appartient, il vous appartient chacun en ce qui nous concerne d'œuvrer en commun dans les meilleurs délais pour une mise en application. Je formule le souhait de réussite à cette réforme convaincu de la nécessité de sauvegarder l'activité cycloport en région Ile de France. Je vous remercie de votre attention.

3 – Rapport d'activité présenté par Pierre LEBIGRE Participation aux championnats

Discipline	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cyclocross	Adultes : 90	Adultes : 118	Adultes : 81	Adultes: 104	Adultes: 95	Adultes: 62
	Jeunes : 16	Jeunes : 13	Jeunes : 17	Jeunes : 9	Jeunes : 9	Jeunes: 5
Cycloport	Adultes: 468	Adultes: 455	Adultes : 384	Adultes: 359	Adultes : 324	Adultes : 233
	Jeunes : 38	Jeunes: 40	Jeunes: 22	Jeunes : 16	Jeunes : 15	Jeunes : 13
C L M	Adultes: 133	Adultes: 180	Adultes: 178	Adulte : 152	Adultes : 165	Adultes : 132
	Jeunes: 6	Jeunes: 3	Jeunes : 3	Jeunes : 3	Jeunes : 3	Jeunes : 3
Piste	Adultes: 31	Adultes : 33	Aucune organisation			
	Jeunes: 12	Jeunes : 11				
Situation numérique						
Encartés	2853	2793	2075	1992	1794	1578
Double licenciés					663	742
Montées de catégorie		1^{ère} : 19	2^{ème} :24	3^{ème} :14	GS/A : 7	Résultat hors IDF : 544

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

La CTR félicite et remercie Pierre LEBIGRE pour son investissement pour la collecte des résultats en région et hors régions Ile de France, le suivi des cycloportifs, le suivi de la situation numérique et l'élaboration des statistiques.

4 – Rapport financier présenté par Pierre le BIGRE

Bilan financier exercice 2015 - 2016			
RECETTES		DEPENSES	
Ecritures	Crédits	Ecritures	Débits
contribution fonctionnement			
Commission technique : 75		Organisation régional Cyclo- cross	446.00€
Commission technique : 77	303	Achat de maillots	706.80€
Commission technique : 78	198	Achat trophées - médailles	186.20€
Commission technique : 91	371		
Commission technique : 92	193	Fonctionnement	528.49€
Commission technique : 93	129	Frais mission / transport	948.80€
Commission technique : 94	89	Frais réception diverses	250.66€
Commission technique : 95	395		
Reversement engagements championnats			
Régional Cyclo - cross	453€		
Régional route	532€		
Total Résultat	2 663.00€	Total Résultat	3 067.05€
RECETTES : 2 663.00€	DEPENSES : 3 067.50 €	Solde négatif de :	404.05€
Solde au 22 /10/2016			5 091 .29€

5 - Prévisionnel 2016 - 2017

Prévisionnel financier exercice 2016 – 2017			
RECETTES		DEPENSES	
Ecritures	Crédits	Ecritures	Débits
contribution fonctionnement CTR			
Commission technique : 75	50.00€	Achat de maillots	400.00€
Commission technique : 77	300.00€	Achats trophées – médailles	200.00€
Commission technique : 78	180.00€	fonctionnement	400.00€
Commission technique : 91	350.00€	frais mission transport	
Commission technique : 92	180.00€	frais divers : réception /autre	200.00€
Commission technique : 93	120.00€		
Commission technique : 94	100.00€	Frais mission / divers	1 000.00€
Commission technique : 95	370.00€		
	1650.00€		
Régional cycloport	550.00€		
Total Résultat	2 200€	Total prévisionnel	2 200€

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Dans la présentation des bilans financiers il est précisé que toutes les écritures comptables accompagnées sont transmises au trésorier du comité régional UFOLEP d' Ile de France ; les justificatifs sont joints. Le suivi de la comptabilité est assuré par ce même trésorier.

Aucune remarque n'est formulée par l'assistance.

6 – Perspectives pour la saison 2016 – 2017 – Ressenti des participants sur les propositions formulées.

L'ensemble s'accorde à louer l'initiative de ces propositions, et regrette que toutes les commissions techniques ne soient pas représentées à cette réunion sachant que tous les coureurs sont concernés.

6-1 : Modalités Montée et Rétrogradation de catégorie :

Montée : conforme au barème du règlement national.

Rétrogradation : Demande formulée par le cycloportif à sa commission technique d'origine - examinée en respectant les critères de cette commission.

Débat contradictoire sur l'attribution des points dit de « pénalité » attribué au cycloportif reclassifié en catégorie inférieure : Proposition formulée : 10 points – 20 points.

Une majorité des présents est favorable à l'attribution de 20 points.

20 Points seront attribués pour toute rétrogradation de catégorie.

6-2 Edition d'un calendrier unique :

L'ensemble des présents est favorable à l'élaboration d'un calendrier Régional d'une diffusion via le site National de la CNS et site du comité régional.

Patrick ROY propose qu'une réunion préparatoire avec tous les représentants des commissions techniques et des responsables des calendriers soit organisée

Proposition retenue : **La réunion est fixée au Samedi 17 Décembre à 9heures – siège du comité départemental de la Seine Saint DENIS 119 rue Pierre SEMART 93000 BOBIGNY- Une invitation sera transmise via le comité régional UFOLEP.**

Benoit GUFFROY propose une présentation du logiciel de la CNS : « calendrier des épreuves/ Je m'engage ainsi qu'une initiation à son exploitation.

Proposition retenue – Un vidéo projecteur est réservé – accès internet demandé.

6-3 Centralisation des résultats – suivi des cycloportifs

Conformément aux souhaits de la CTR, aux vœux de Daniel Manuel aucune objection à l'attribution d'un code d'accès au fichier GEST CART de la commission nationale à Pierre LEBIGRE.

En cas de montée de catégorie l'édition de la carte nationale de catégorie de valeur reste à la charge du comité ou CTD d'origine du cycloportif.

6- 4 Organisation des épreuves spécifiques.- épreuve protégée.

Dans le cadre de l'organisation d'une épreuve spécifique exemple : course en ligne – épreuve dite à étapes .Il a été convenu par l'ensemble des présents que cette épreuve sera protégée pour les 1^{ère} catégorie. En conséquence les organisations prévues à la même date ne seront pas ouverte aux cycloportifs de première catégorie.

6 – 5 Calendrier des épreuves ouvertes au cycloportifs de 1^{ère} catégorie.

En fonction de la proximité, il est souhaitable de ne pas mettre en concurrence deux organisations et notamment pour les 1^{ères} catégories. Deux organisations sont souhaitées par jour de course en région Ile de France

6 – 6 Limitation des victoires pour les 1^{ères} catégories en Ile de France

A l'unanimité des présents : aucune limitation de victoire pour le cycloportif classifié en 1^{ère} catégorie licencié dans un comité francilien.

Cycloportif de 1^{ère} catégorie licencié dans un **comité hors région Ile de France : Limitation à 5 victoires.**

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

6- 7 : Accueil des nouveaux licenciés

Catégorie FFC	Classé en UFOLEP	Caté FSGT	UFOLEP
3 ^{ème} catégorie 50 Pts et moins	1 ^{ère}		
Pass' cyclisme open	1 ^{ère}		1 ^{ère}
Pass' cyclisme D1	1 ^{ère}	2 ^{èm} – 1 ^{ère}	1 ^{ère}
Pass' cyclisme D2	2 ^{ème}		
Pass' cyclisme D3	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3
Pass' Cyclisme D4	3 ^{ème} classifié en 4 sur avis de la CTD en fonction des résultats obtenus		
Junior Pass' cyclisme 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	2 ^{ème}	5-4	3 ^{ème} –Classifié en 4 sur avis de la CTD après résultats
Junior Pass cyclisme OPEN	1 ^{ère}		
Junior FFC : 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	1 ^{ère}		

6 – 8 Mutualisation d'organisation d'épreuve.

Pour redynamiser l'activité en région Ile de France, la CTR souhaite mutualiser l'organisation d'une ou deux épreuves en référence à l'enquête réalisée en 2014 auprès de licenciés favorables à l'organisation d'un challenge.

Cette proposition ouvre un débat.

Patrick ROY propose un challenge régional sur 3 épreuves organisées sur 3 comités différents. Les avis sont partagés compte tenu des paramètres engendrés par ce type d'épreuve : choix des épreuves, calcul du barème des points, récompenses adaptées à ce challenge « maillot de leader ». Cette proposition sera soumise lors de la réunion des calendriers.

6 – 9 Accueil des licenciés des fédérations délégataire et affinitaire :

L'ensemble des responsables des CTD et des clubs présents déplorent la décision de ne pas donner la possibilité d'accueillir ces licenciés sur les épreuves du calendrier régional route. D'autant que cet accueil est autorisé pour le cyclo - cross, le contre la montre.

Jean Paul LEGRIS attire l'attention sur le fait que les jeunes des catégories 13/14 ans – 15/16 ans licenciés à l'UFOLEP sont peu nombreux à participer aux épreuves du calendrier UFOLEP. Leur motivation s'en ressent et ils préfèrent participer à des épreuves où les engagés sont plus nombreux. Il propose qu'une demande soit formulée au comité régional voire même à la commission nationale pour permettre l'accueil des catégories jeunes des fédérations FFC et FSGT.

Cette proposition est prise en compte, elle sera formulée au comité régional.

6- 10 : Commission Jeunes

La CTR souhaite que la commission jeune soit réactivée. Elle cite l'expérience conduite par Jean Paul LEGRIS et les membres de son club, l'organisation des gentlemen jeunes qui a été un réel succès.

Jean Paul LEGRIS se propose d'intégrer cette commission.

Un appel à candidature sera formulé par le comité régional

Après le rappel des divers points discutés, le responsable de la CTR lève la séance à 12h 30, et invite les participants à partager le pot de l'amitié.